

**COMPTE RENDU AUDIENCE.
28 FEVRIER 2011**

A la demande de la section, Madame DEMANGEL, Directrice Départementale, et Monsieur LECLERC, chef du pôle pilotage et ressources, ont reçu ce jour une délégation FO-DGFIP composée de Sylvie CARTIN, Laurence RENAUX et David WLODARCZYK.

Différents sujets ont été abordés :

1. Les agents se plaignent d'un manque de matériel suffisant (consommables, matériels ergonomiques...)
Ils dénoncent également les applicatifs (AGORA, HELIOS...) inadaptés et qui génèrent beaucoup de stress.
Ils soulignent le nombre trop important de mails et souhaiteraient recevoir des fiches synthétiques de travail
La Direction a pris note des revendications des agents.
2. Le fax de la trésorerie de SOISSONS est en panne depuis 1 mois, ce qui oblige les agents à utiliser le fax du SIP de SOISSONS.
La Direction doit étudier le problème.
3. Nous avons demandé si l'arrêté de fermeture de la trésorerie de BELLEU était paru et si son rattachement à la trésorerie de SOISSONS restait fixé au 1^{er} juillet 2011.
La Direction a confirmé que juridiquement la date est fixée au 1^{er} juillet 2011 mais que d'un côté pratique, elle étudie la possibilité de laisser certains agents sur place afin de terminer les comptes de gestion pendant l'été. Elle convient de vérifier au Journal Officiel si le décret est paru concernant le transfert du secteur communal.
Nous avons souligné la problématique du travail transféré sur la trésorerie de SOISSONS au 1^{er} juillet sans les agents.
Nous avons demandé si les agents seraient prévenus individuellement de la fermeture de la trésorerie de BELLEU et la date de leur installation à la trésorerie de SOISSONS.
La Direction nous a confirmé prendre contact avec le chef de poste de la trésorerie de BELLEU après le 15 mars 2011 et que les agents seront prévenus individuellement.
4. Le service SPL de la DDFIP souligne le manque cruel de personnel ainsi que le manque de soutien par la hiérarchie. Il dénonce également des missions de plus en plus compliquées et demandant beaucoup d'investissement personnel.
La Direction estime que le manque de personnel n'est pas spécifique au service SPL et que grâce à HELIOS les comptes sortent plus rapidement. Et que le côté bénéfique d'HELIOS devrait se ressentir dès l'an prochain !!!
Elle reconnaît par ailleurs qu'il existe un problème de suivi d'HELIOS pour certains postes comptables, auxquels elle tente de remédier par un suivi particulier des auditeurs.

5. Une personne de la filière fiscale a fait une demande de détachement pour le filière gestion publique en décembre 2010 et nous avons demandé la suite réservée à ce dossier.
La Direction nous a confirmé l'envoi du dossier à la Direction Générale et ne pas en savoir plus pour le moment mais s'engage à se renseigner.
6. Le service des Domaines de la DDFIP s'inquiète du suivi du fichier ŒIL dont le titulaire est parti en retraite et pour lequel la base de données n'est pas à jour.
La Direction nous informe que ce travail à été confié à une personne extérieure au service et qu'il lui faut du temps pour se familiariser avec cette application et résorber le retard.
Par ailleurs, la Direction souligne le problème des prochains départs du service et cherche des réponses à une situation peu satisfaisante. Elle a demandé l'assistance de la brigade régionale qui a répondu défavorablement dans la mesure où elle s'occupait déjà de l'Oise !!! Elle doit renouveler sa demande.
7. Suite à l'annonce par la CGT, obtenue de sources soi-disant très sûres, de la fermeture d'un poste, nous avons demandé si des fermetures de postes étaient prévues dans le département.
La Direction nous a rappelé avoir démenti par circulaire départementale cette information et a affirmé qu'aucune fermeture de poste n'était envisagée au jour d'aujourd'hui.
8. L'équipe de renfort départementale nous a informé de certains problèmes : information tardive des affectations (la veille ou l'avant-veille), le retard de paiement des frais de déplacements et le problème des habilitations aux applications lors de l'arrivée d'un agent de l'ERD dans un poste.
La Direction est consciente de cette situation. Elle l'explique par le fait que le service Ressources Humaines a eu énormément de travail avec la mise en place de la DLU, avec AGORA et souligne les problèmes d'effectifs de ce service.
Elle s'engage à informer les agents de l'ERD de leur future affectation dans un délai convenable sachant que les demandes des chefs de postes doivent être faites pour le 20 ou 21 du mois précédent.
Quant aux frais de déplacement, la Direction a mis en place une régie d'avance, permettant ainsi de régler en janvier tous les frais établis jusqu'au 31 décembre. Le service BLO n'a pas de retard dans le traitement des frais de déplacement mais il ne maîtrise pas le transfert entre AGORA et CHORUS.
Toutefois, le traitement des frais de déplacement des agents de la filière fiscale reste problématique compte-tenu des dysfonctionnements d'AGORA et il a été demandé aux agents de refaire des « états papier ».
Concernant les habilitations de l'ERD, la Direction va étudier le problème afin de permettre aux agents d'être opérationnels dès leur arrivée.

Par ailleurs, nous nous interrogeons sur l'encadrement de l'ERD. En effet, sur ULYSSE Madame DRUART est en charge de la gestion de l'ERD. Concrètement, c'est Madame ITASSE qui la gère.
9. Nous avons demandé où en était l'installation du défibrillateur sur le site Saint Martin à LAON puisque les agents du site ont reçu la formation adaptée.
La Direction doit se renseigner et faire le nécessaire.
10. La Déléguée de l'Action Sociale nous a alerté sur le projet de réforme des délégations qui remet en cause la fonction de délégué.
La Direction a répondu ne pas avoir connaissance du projet de réforme, elle s'engage à se renseigner et à nous informer dès que possible.
11. Nous avons interrogé la Direction sur le projet de réforme des hôpitaux. Elle nous indique que la DGFIP a suspendu sa réflexion en attendant de connaître les territoires de santé. Par contre, l'offre de service est définie. Ainsi, les CHU pourront avoir recours à des offres privées.
Nous sommes dans l'expectative de la cartographie établie par l'Agence Régionale de Santé.